



DÉLIBÉRATION N° DCM 2025-072

Tarifs des services municipaux applicables au 1^{er} janvier 2026

Séance du 18 décembre 2025, sous la présidence de Mme Claire Vasseur, maire. Conseillers en exercice : 23 —
Présents : 20 — Votants : 22. Rapporteur : M. Marc Lebrun, adjoint aux finances.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe comme suit les tarifs des services municipaux à compter du 1^{er} janvier 2026. Les tarifs augmentent en moyenne de 1,5 %, en deçà de l'inflation ; les tarifs de la restauration scolaire pour les deux premières tranches de quotient familial sont gelés.

1. Location des salles municipales

Salle	Habitants de Montere	Associations de Montere	Extérieurs
Salle des fêtes (250 places) — week-end	380 €	Gratuit une fois par an, puis 95 €	760 €
Salle des fêtes — journée en semaine	190 €	Gratuit	390 €
Salle de réunion Loire (30 places) — demi-journée	45 €	Gratuit	90 €
Auditorium de la médiathèque (80 places) — demi-journée	—	Gratuit	150 €

Caution : 800 € pour la salle des fêtes, 200 € pour les autres salles. Forfait ménage si la salle n'est pas rendue propre : 150 €.

2. Restauration scolaire (prix du repas)

Quotient familial	Repas enfant
Inférieur à 500	1,00 €
De 500 à 799	2,40 €
De 800 à 1 199	3,60 €
1 200 et plus	4,70 €
Repas adulte (enseignants, personnel)	6,20 €

3. Accueil périscolaire

Accueil du matin (7 h 30 – 8 h 30) : 1,20 € à 2,10 € selon le quotient familial. Accueil du soir (16 h 30 – 18 h 30) : 1,80 € à 3,40 €. Pénalité de retard après 18 h 30 : 10 € par quart d'heure entamé.

4. Médiathèque

Commune de Montereau — Délibération n° DGM 2025-072 — Séance du 18 décembre 2025
Abonnement gratuit pour les moins de 18 ans, les étudiants et les demandeurs d'emploi. Abonnement adulte habitant : 12 € par an ; extérieur : 20 € par an.

5. Cimetière

Concession de 15 ans : 180 € ; 30 ans : 340 € ; case de columbarium 15 ans : 420 €.

Vote : adopté par 19 voix pour et 3 abstentions.

Fait à Montereau, le 18 décembre 2025

La maire,

Claire Vasseur